

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le vingt-huit octobre à dix-neuf heures légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques FORMENTY, Maire, les membres du Conseil Municipal.

Étaient présents : M. Jacques FORMENTY - Mme Martine CARZUNEL - M Pascal GODOT - Mme Gina BAROTIN - Mme Pascaline DIDIER-LAURENT – M Daniel LEVASSEUR - M Jean-Christophe CHAZAL – Mme Nathalie BELLENGIER – M Jérôme HAMON - Mme Alice PIRON formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : M Mathieu DAUFRESNE a donné pouvoir à M Jean-Christophe CHAZAL

Étaient Absents : M Jean-Luc TEMOIN - Mme Sophie MARTIN - Mme Fanny ROUARD

Le quorum étant atteint, M. Jacques FORMENTY déclare la séance ouverte à 19 H 12. Mme Gina BAROTIN est nommée secrétaire de séance. L'assemblée acquiesce à l'unanimité.

I - Approbation du compte rendu du 17.10.2024

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

II - Modification du taux de la Taxe d'aménagement de 20 % à 5 % instituée sur le territoire de la Commune pour la zone AU du Chemin Vert, des permis de construire déposés en 2021.

APPROUVÉ À L'UNANIMITE